



indemnités de licenciement non perçues

Par **Brigitte57**, le 13/12/2020 à 11:34

Bonjour,

J'ai été licenciée pour inaptitude médicale et mon employeur m'a remis en main propre les documents.

document pôle emploi

certificat de travail

solde de tout compte

fiche salaire où apparait la totalité à me régler, il est indiqué chèque au 3/12/2020 ma date de sortie

mais aucun chèque j'ai téléphoné à mon ex employeur en lui demandant quand il me remettrait le chèque, il me répond " je n'ai pas l'argent pour te payer il faut que je vois si je peux le faire en plusieurs fois !"

Que faire ? est il dans son droit ? vers qui me tourner ?

Merci à l'avance pour votre aide

Par **P.M.**, le 13/12/2020 à 13:32

Bonjour,

Vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé sachant que c'est à l'employeur de prouver qu'il s'est acquitté du solde de tout compte...

Par **Brigitte57**, le 13/12/2020 à 14:16

Je vous remercie